

Fabien Loi Zedda Président du Conseil communal 2020-2021



Né en 1957, d'un papa médecin sarde (Cagliari), devenu suisse et vaudois, et d'une maman, Jacqueline Mouron, pianiste de Chardonne, notre nouveau président du législatif communal a fait toutes ses études et une longue carrière dans la formation dans notre canton (actuellement, et depuis plusieurs années, professeur ordinaire et doyen à la HEIG-VD).

Après avoir construit sa maison en 1994 au chemin de la Laiterie, il est entré directement aux élections 1997 au sein de notre Conseil et s'est intégré dans diverses sociétés palinzardes (FC Epalinges, Four à pain, Abbaye, club auto-moto du Jars, etc.). C'est ainsi qu'il a été élu par notre région député à l'Assemblée constituante, mandat cantonal de 1998 à 2003.

Il parvient désormais, avec cette présidence, à la fin de sa 5^e législature au sein de notre Conseil.

Père de deux filles adultes, œuvrant également dans la formation, il souhaite mettre à la disposition de ses concitoyens ses multiples expériences professionnelles et associatives, dont plusieurs présidences cantonales, trois au niveau fédéral, et maintenant d'honneur.

Il pratique toujours assidûment la plongée subaquatique et le ski alpin, attaquant sa 53^e saison de football ainsi que sa 51^e de hockey sur glace. Amoureux de diverses musiques, pianiste, il se réjouit de pouvoir se consacrer à nouveau à sa première profession d'archéologue et historien, mais surtout à Valérie, sa compagne, et à ses concitoyens.

Aménagement du territoire – Séances d'information

Plan directeur localisé (PDL) « Les Croisettes »

Suite à la démarche participative ayant eu lieu dans le secteur des Croisettes-Tuilleries entre 2013 et 2014, les études pour l'élaboration du PDL « Les Croisettes » ont été effectuées en tenant compte des réflexions et souhaits des habitants. Le PDL a pour vocation de remédier à la situation actuelle du site, caractérisée notamment par l'emprise de la circulation automobile, afin de renforcer et affirmer le caractère central des Croisettes comme lieu de vie sociale. Il vise également à définir les principes d'une densification qualitative de ce secteur à travers une approche intégrant la multiplicité des enjeux. En tant que Plan directeur, il définit la vision du développement du quartier pour les quinze à vingt-cinq prochaines années tout en ayant un périmètre de réflexion élargi et qui tient compte des interactions avec les quartiers voisins, soit le complexe scolaire de Bois-Murat, le carrefour de la route de Berne et son importante interface de transports publics, ainsi que le site du Biopôle en plein développement.

Suite au préavis favorable des instances cantonales en 2019, la mise en consultation publique du PDL se déroulera pendant la période s'écoulant du 29 août au 27 septembre 2020*, permettant ainsi aux personnes intéressées de déposer des remarques et/ou observations (un plan directeur n'est pas opposable aux tiers, mais il est contraignant pour les autorités cantonales et communales).

La Municipalité organise à ce sujet une séance d'information publique le 1^{er} septembre 2020 à 19h à la Salle des spectacles.

Plan d'affectation « Tuilleries 1 »

Premier plan de quartier (PQ) réalisé dans la Commune (approuvé en 1959), le PQ « Tuilleries 1 » comprend les bâtiments situés au ch. des Croisettes 3-5-7-9-11-13 et 15, sur les parcelles RF n°88, 101 & 1060. La révision de ce plan d'affectation doit permettre de viabiliser l'assainissement, la rénovation et la surélévation des bâtiments précités (à l'exception du n°7) ainsi que la réalisation d'un nouveau bâtiment prenant place sur le terrain actuellement occupé par la pharmacie (ch. des Croisettes 9b).

Elaboré en parfaite coordination avec le PDL « Les Croisettes », le plan d'affectation (PA) a fait l'objet d'un préavis favorable des instances cantonales en novembre 2019. La mise à l'enquête publique aura lieu du 26 septembre au 25 octobre 2020*.

La Municipalité organise une séance d'information concernant la révision de ce PA le mardi 29 septembre 2020 à 19h à la Salle des spectacles.

Les dossiers seront publiés en ligne (www.epalinges.ch) pendant leur période d'enquête, dans la rubrique « Avis d'enquête ». Pour toute information supplémentaire et toute question concernant les modalités de participation à ces séances, vous pouvez vous adresser au Service de l'urbanisme: urbanisme@epalinges.ch ou 021 785 61 60.

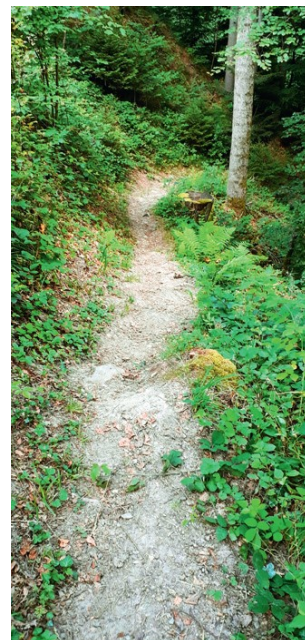
*Sous réserve de l'approbation des organes de publication officiels

Les chemins d'Epalinges

Entre sentiers vicinaux et grands axes routiers, les voies de communication traversant notre commune ont beaucoup évolué au cours de l'histoire. Petit résumé.

Epalinges s'est trouvé à l'écart des grandes routes jusqu'au XVII^e siècle. Deux axes importants traversaient alors notre canton. Le premier reliait l'Italie à l'Europe centrale par le col du Grand-Saint-Bernard, Vevey, Oron, Payerne et Avenches. Le second conduisait de Morges ou Lausanne vers les pays et les provinces de l'Ouest européen par Orbe et le col de Jougne.

Au Moyen Age, on empruntait également le « chemin de l'évêque » pour se rendre de Lausanne à Moudon et à Avenches par Le Mont, Poliez et Dommarin. Le Jorat, malcommode et dangereux, a été franchi par une voie de communication valable seulement au cours de la domination bernoise (1536-1798).



Un tronçon du seul itinéraire qui a relié les bas d'Epalinges à Montblesson jusqu'en 1924. Il est encore praticable et pratiqué à l'heure actuelle.

Photo: Heidi Viredaz-Bader

Autrefois, deux chemins desservaient notre commune. A l'ouest, un tracé partait de Lausanne et bifurquait en Vennes pour suivre le chemin des Roches, puis le Polny jusqu'au Village. Il continuait par le Bornalet et la Vuillietaz en direction du Chalet-à-Gobet. A l'est, le parcours est moins évident. Selon nos recherches et observations, il empruntait le chemin des Planches, celui des Bodérons et celui de la Prairie*. Il joignait ensuite et longeait le bois de la Chapelle, traversait le lieu-dit Grand Chemin jusqu'en Marin puis descendait au pont du Flon Morand pour atteindre le Chalet-à-Gobet, avec des embranchements sur Vers-chez-les-Blanc et sur Montblesson.

La tradition rappelle la présence de deux débits de boissons au chemin des Planches 10 et au chemin des Bodérons 2. Ne nous y trompons pas. Ces chemins, auxquels on peut ajouter dans une moindre mesure celui de la Girarde, étaient des chemins vicinaux, malcommodes, constamment remis en état et souvent impraticables durant l'hiver. Ils se trouvaient complétés par tout un réseau de passages et de sentiers, dont certains existent encore.

De nouveaux tronçons ont été aménagés au fil du temps: c'est ainsi que dès 1756 le chemin des Roches fut en mesure de communiquer avec la route de Berne. En 1845 fut créée la route du Village, qui joua un rôle important pour le développement de la commune en reliant ce hameau à la Croix-Blanche. Enfin, en 1924, la route de Montblesson permit d'atteindre pour la première fois les Râpes de Lausanne depuis les bas d'Epalinges.

Au XVI^e siècle, la liaison entre Lausanne et Berne s'avérait précaire, du moins jusqu'à Moudon. Ce cheminement était inadapté aux déplacements importants, notamment aux gros transports. Il ne pouvait convenir aux souverains bernois, maîtres du

Pays de Vaud. Aussi procédèrent-ils durant une centaine d'années à des travaux considérables pour l'améliorer. Notre concitoyen Georges Duplain a consacré une étude à cette épopée sous le titre *Epalinges et la route de Berne*. Elle est en vente au Service des finances. Par conséquent, nous ne nous y attarderons pas.

La route de Berne a été et constitue encore la seule grande voie de communication traversant notre commune. En bref, comme les charrois s'embourbaient dans le secteur du Grand Chemin, ils furent détournés par la Girarde vers la fin du XVII^e et durant une partie du XVIII^e siècle. C'est à cette époque que fut construite l'artère actuelle comportant notamment les deux virages de la Cure et le tracé entre la Croix-Blanche et le Chalet-à-Gobet. L'ouverture de cette nouvelle route a eu lieu en 1762. Elle a provoqué le déplacement progressif du cœur de notre commune du Village à la Croix-Blanche et supplanté le chemin médiéval situé plus à l'est.

La dernière grande modification de notre réseau routier date de 1963-1964. Ce fut le détournement de la route de Berne entre Les Croisettes et la Croix-Blanche, qui permit d'éviter et de préserver le centre communal d'Epalinges.

Francis Michon

* Les archives mentionnent un repère appelé « la pierre écrite » situé au bas du chemin de la Prairie.